

Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 2 mars 2004
Texte définitif approuvé par l'Assemblée Générale du 1er mars 2005

Le président, compte tenu des pouvoirs reçus et des présents, estime que l'assemblée est conforme aux statuts et ouvre l'assemblée à 15 h 40.

Il fait remarquer l'omission, sur la convocation, d'un vote relatif à l'acceptation du compte rendu de l'assemblée du 4 mars 2003. Cette acceptation est votée à l'unanimité.

Sont examinés successivement les divers points de l'ordre du jour :

1. Proposition par le Conseil de la prolongation des mandats de : Mmes Boisgibault, Cavelot, Benoid, Epple, de Guillebon, Hallé et de MM. Chevallier, Williamson. Cette prolongation est votée à l'unanimité pour une durée de quatre ans.

2. Le Conseil propose, comme administrateur : Jacques Burger. Le président fait remarquer combien la Société des Amis lui est redevable pour la mise en oeuvre du site internet. M. Burger est salué par des applaudissements et sa nomination est votée à l'unanimité.

3. Rapport moral : cf. Annexe 3 (pages 146, 147, 148 du Registre).

4. Rapport financier : Celui-ci est donné par le président en l'absence d'Isabelle Cavelot (cf. Annexe 4, page 150 du Registre).

Ce rapport est l'occasion pour le président de rappeler que la hausse des cotisations sera inéluctable si le nombre d'adhésions n'augmente pas. Une discussion s'engage à ce propos.

M. Williamson, administrateur, indique son intention d'effectuer le don d'un objet de collection au musée de Sèvres. Ceci permet à la Société des Amis du Musée d'envisager de ne pas effectuer cette année de don en espèces pour les collections du Musée national de Céramique (cf. Point 8 de l'ordre du jour), et d'investir la somme non dépensée dans la promotion de nouvelles adhésions à la Société.

L'assemblée décide alors à l'unanimité de réduire à demi-tarif la cotisation des nouveaux membres adhérents pour leur première année de souscription. Ces nouveaux membres seront les bienvenus dans l'association.

Les divers points du rapport financier sont l'objet d'un examen attentif par le président et l'assemblée lui donne quitus.

5. Examen des listes de la société : (cf. Annexe 6, page 153 du Registre). Le secrétaire général fait remarquer l'excédent de 2004 par rapport à 2003. Il reste un effort à accomplir pour que cet excédent soit plus important. En ce qui concerne la répartition géographique, il souligne les apports extérieurs, le plus souvent via les sociétés de vente de périodiques.

6. Programme des conférences en 2005 : Le président souhaite une variété de conférences qui implique la traduction et la lecture lorsque la langue maternelle ne le permet pas. Il souligne que la sonorisation laisse à désirer, en particulier lorsque la tenue d'expositions contraint à ne pas utiliser la salle du 2ème étage.

7. Proposition de voyage pour 2004 : M. Jack de Beurville revient sur le voyage 2003, qui a remporté un grand succès. Il souligne qu'un nombre inférieur de voyageurs grève le budget du voyage. Il propose un voyage à Prague du 4 au 10 octobre 2004. Un envoi pour les inscriptions sera effectué par la société de routage dans les plus brefs délais (cf. Annexe 7, page 155 du Registre).

8. Attribution d'une somme de 2500 euros au Musée national de Céramique. M. Williamson propose le don d'un cabaret en terre de Lorraine, polychrome, très beau, présenté par Antoinette Hallé, directeur du musée. L'assemblée générale remercie chaleureusement Edouard Williamson.

Cet objet est remis à la Société qui s'engage à le céder au Musée national de Céramique.

Sous cette réserve, l'assemblée renonce exceptionnellement à l'attribution d'une somme en espèces pour les acquisitions du musée.

9. Projet concernant le n° 13 de "Sèvres" : (cf. Annexe 8, page 144 du Registre). Yveline de Chavagnac et Jacqueline du Pasquier soulignent l'intérêt de la revue pour les cotisants de métropole et de l'étranger qui apportent de nombreuses cotisations.

10. Projets concernant le site amisdesevres.com : M. Burger souligne la fréquentation du site qui s'accroît sans cesse ainsi que les rubriques qu'il convient de proposer.

11. Questions diverses : Le secrétaire général indique qu'il souhaite ne plus se consacrer qu'aux divers rapports que sa fonction implique et afférents à la société. Assisté de Marie-Lise Charrière, il a assuré d'une façon bénévole depuis 1995, la gestion de la Société. Il demande à être déchargé de tout ce qui concerne les tâches de secrétariat et souhaite que ce travail soit confié à la personne qui procède à l'informatisation de la Société; si elle accepte, elle percevra une juste rétribution (cf. Annexe 9, page 156 du Registre).

Dans la mesure où la circulaire de la R.M.N. de décembre 2003 en fait une obligation, de nouvelles cartes seront distribuées et porteront les mentions "membre adhérent" pour les options 1 à 4, "membre sociétaire" pour l'option 5, "membre bienfaiteur" pour l'option 6; elles donnent lieu à diverses remises dans d'autres musées et aux galeries nationales du Grand Palais.

Le secrétaire général demande aux sociétaires de vérifier leurs chéquiers de façon à ce que deux cotisations ne soient pas réglées pour la même année. Ceci entraîne des échanges de courrier inutiles. La secrétaire du musée ne possède pas les éléments qui lui permettraient de fournir une réponse.

Le président, après avoir constaté que tous les points de l'ordre du jour ont été traités, déclare la séance levée à 16 h 45.